

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'U. A. P. F., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée nous attirons votre attention sur le point de l'annexe : « *Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable* »  
*relatifs au calcul des cotisations des adhérents.*

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes et méthodes comptables suivis par l'association, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur :

La réalité des immobilisations et la correcte application du plan d'amortissements : l'acquisition des bureaux n'a jamais fait l'objet d'amortissement. La valeur au bilan s'élève à 18 293€. (Annexe page 14)

Les cotisations dues au titre de l'exercice clos le 31/12/2012 sont toutes justifiées et ne nécessitent pas d'être dépréciées. (Annexe page 15)

La règle relative à la couverture de deux années de frais de fonctionnement a trouvé à s'appliquer pour cet exercice .Nous avons vérifié la bonne application de cette règle.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre UAPF rapport P MORVAN CAC 31/12/2013

opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

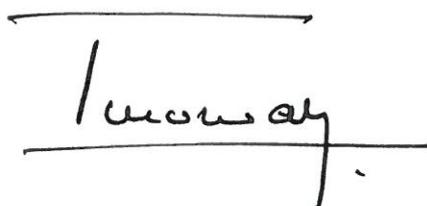
Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint Grégoire,

Le 24/06/ 2014.

Pierre MORVAN

Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Morvan', is written over a horizontal line. Above the signature, there is a horizontal line with arrows at both ends, indicating a signature line.

## Bilan UAPF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>ACTIF</b>				
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets licences procédés...	3 093	3 053	40	122
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes/immo.Incorp.				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	202 413	133 902	68 511	76 551
Installations techniques, mat. et outillage	461	457	4	96
Autres immobilisations corporelles	49 786	32 831	16 955	7 210
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	116		116	116
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>255 869</b>	<b>170 243</b>	<b>85 626</b>	<b>84 095</b>
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approv.				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acptes versés</b>	<b>685</b>		<b>685</b>	<b>914</b>
<b>Créances</b>				
Créances clients et comptes rattachés	65 702		65 702	126 361
Autres créances	30 551		30 551	27 212
Capital souscrit-appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement	307 048		307 048	627 161
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	860 210		860 210	304 775
Charges constatées d'avance	11 422		11 422	8 041
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 275 619</b>		<b>1 275 619</b>	<b>1 094 463</b>
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion - Actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 531 488</b>	<b>170 243</b>	<b>1 361 245</b>	<b>1 178 558</b>

## Bilan UAPF

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>PASSIF</b>		
<b>Capital</b>		
Capital		
dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	357 540	357 540
Ecart de réévaluation ou d'équivalence		
<b>Réserves</b>		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	661 232	470 892
<b>Résultat</b>		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>34 609</b>	<b>190 339</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 053 380</b>	<b>1 018 772</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	51 295	45 438
<b>PROVISIONS</b>	<b>51 295</b>	<b>45 438</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Emprunts et dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
<b>Fournisseurs et autres dettes</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 999	9 767
Dettes fiscales et sociales	115 255	103 939
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	130 315	643
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>256 569</b>	<b>114 349</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 361 245</b>	<b>1 178 558</b>

## Compte de résultat UAPF

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
Ventes de marchandises France		
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France		
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services France	519 912	663 869
Production vendue de services Export		
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>519 912</b>	<b>663 869</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprise/provisions (et amortis) transferts de charges	108 538	97 803
Autres produits	3 608	3 600
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>632 058</b>	<b>765 272</b>
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock de mat. premières & autres approv.		
Autres achats & charges externes	192 287	163 206
Impôts, taxes et versements assimilés	33 883	28 805
Salaires et Traitements	264 064	248 066
Charges sociales	129 026	121 351
Dotations aux amortissements sur immobilisations	12 643	10 768
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations d'exploitation aux provisions	5 857	5 360
Autres charges	1 044	968
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>638 804</b>	<b>578 524</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-6 746</b>	<b>186 748</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun</b>		
Produits financiers de participations		
Prod. fin. des autres val.mob. & créances actif immob.	29 895	
Autres intérêts & produits assimilés	2 033	
Reprises / provis° et dépréciat° & transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>31 928</b>	
Dotations aux amortissements dépréciations & provisions		
Intérêts & charges assimilées		
Différences négatives de change	168	
Charges nets sur cessions de V.M.P.		
<b>Total des charges financières</b>	<b>168</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>31 760</b>	
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>25 014</b>	<b>186 748</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 430	3 603
Produits exceptionnels sur opération en capital	17 239	
Reprises/provis°, dépréciat° & transferts de charges		

*Compte de résultat UAPF*

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>20 669</b>	<b>3 603</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90	12
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 984	
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions		
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>11 074</b>	<b>12</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>9 595</b>	<b>3 591</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>684 655</b>	<b>768 875</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>650 046</b>	<b>578 536</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>34 609</b>	<b>190 339</b>

## Annexe UAPF

	Applicable	N/A	N/S
<b>REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>			
- Faits caractéristiques	x		
- Règles et méthodes comptables	x		
<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b>			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Charges financières incluses dans le coût de production		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Tableau de réévaluation des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales et participations		x	
- Détail des amortissements	x		
- Stocks et en-cours		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Détail des créances et échéances	x		
- Créances et dettes relatives à des entreprises liées		x	
- Eléments fongibles de l'actif circulant		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Valeurs mobilières de placement		x	
- Dépréciation des actifs		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières de placement		x	
- Charges à payer	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Composition du capital		x	
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Actions propres		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions	x		
- Echéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

## Annexe UAPF

	Applicable	N/A	N/S
- Mouvements de l'exercice affectant les charges à répartir et les primes de rembourst		x	
<b>INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT</b>			
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Rémunération des Commissaires Aux Comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Charges et produits financiers concernant les entreprises liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Détail du résultat exceptionnel		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Résultat et impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices		x	
- Impôts sur les Bénéfices - Intégration Fiscale		x	
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>			
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Droit Individuel à la Formation	x		
- Avances et crédits alloués aux dirigeants		x	
- Rémunération allouées aux membres des organes de direction		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail	x		
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite	x		
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

*Faits caractéristiques UAPF*

*FAITS CARACTERISTIQUES*

*Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable*

Lors de l'assemblée générale du 15 juin 2012, les membres de l'UAPF ont convenu que dès lors que les fonds propres couvrent deux années de frais de fonctionnement du syndicat, une ristourne est accordée aux adhérents sur leurs cotisations de l'exercice au cours duquel ces deux "années de réserves" sont constatées.

La règle se trouvant à s'appliquer pour l'exercice 2013, il a été décidé lors de l'assemblée du 20 juin 2014 de l'Union de consentir une remise aux adhérents dans les limites exposées ci-dessus.

La ristourne globale comptabilisée dans les comptes pour l'exercice 2013 s'établit à 129 413.59 €.

## *Règles et méthodes comptables UAPF*

Désignation du syndicat : UAPF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2013, dont le total est de 1 361 245 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 34 609 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## *REGLES ET METHODES COMPTABLES*

### *Règles générales*

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable, notamment le plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Les comptes sont par ailleurs tenus selon les principes de la comptabilité d'engagement (créances – dettes).

Suite à la dissolution du SCAP au 31 décembre 2007, et conformément au procès-verbal de clôture de liquidation au 31 janvier 2008, l'adhérent unique (Dhellemmes SA) a décidé d'attribuer l'actif net subsistant dans le patrimoine du SCAP à l'UAPF.

Le boni de liquidation constaté dans les capitaux propres de l'Union s'élève à 357 340 €.

La dissolution du Syndicat des Armateurs de Boulogne Sur Mer en date du 30 juin 2010 a été décidée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 mai 2010.

Cette dernière s'est également prononcée sur l'attribution du solde des liquidités à l'UAPF, soit une somme de 75 516 €. Cet apport a été inscrit au compte de résultat de l'UAPF en produits exceptionnels dans les comptes 2010.

L'UAPF a souscrit un engagement retraite. Une provision est comptabilisée à ce titre dans les comptes de l'Union.

### *Immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation.

Les durées d'utilisation sont les suivantes :

- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 5 à 10 ans

---

## Règles et méthodes comptables UAPF

### *Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement*

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### *Créances*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### *Opérations en devises*

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

### *Changement de règles et méthodes comptables*

Par rapport à l'exercice précédent, la société n'a procédé à aucun changement de méthode comptable.

### *Provisions*

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de l'association à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixée de façon précise.

### *Engagement de retraite*

La convention collective de l'entreprise UAPF, prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision ou leur montant est indiqué en annexe.

### *Dettes*

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

## Informations relatives au bilan UAPF

## INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

*Actif immobilisé*

	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 127	966		3 093
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 127</b>	<b>966</b>		<b>3 093</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	18 294			18 294
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	184 119			184 119
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	461			461
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		10 995	10 995	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 660	13 197	1 070	49 786
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>240 534</b>	<b>24 191</b>	<b>12 065</b>	<b>252 660</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	116			116
<b>Immobilisations financières</b>	<b>116</b>			<b>116</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>242 777</b>	<b>25 158</b>	<b>12 065</b>	<b>255 869</b>

*Informations relatives au bilan UAPF***Détail des immobilisations**

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	966	24 191		25 158
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>966</b>	<b>24 191</b>		<b>25 158</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		12 065		12 065
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>12 065</b>		<b>12 065</b>

## Informations relatives au bilan UAPF

## Détail des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements (ou venant en diminution de l'actif)

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)	2 004	1 049		3 053
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. géné. agenc. aménagements constructions	125 862	8 040		133 902
Inst. techniques, matériel et outillage industriels	365	92		457
Inst. géné. agencements et aménag. divers				
Matériel de transport		10	10	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	30 450	3 452	1 070	32 831
Emballages récupérables et divers				
<b>Total (III)</b>	<b>156 677</b>	<b>11 594</b>	<b>1 081</b>	<b>167 191</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>	<b>158 681</b>	<b>12 643</b>	<b>1 081</b>	<b>170 243</b>

## Informations relatives au bilan UAPF

## Actif circulant

## Détail des créances et échéances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Capital souscrit:</b>			
Capital souscrit non appelé			
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	116		116
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	65 702	65 702	
Créances de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	31	31	
Sécurité Sociale et autres org. sociaux			
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxe et assimilé			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	30 520	30 520	
Charges constatées d'avance	11 422	11 422	
<b>Total</b>	<b>107 791</b>	<b>107 675</b>	<b>116</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et Avances consentis aux associés pers. phys.			

## Informations relatives au bilan UAPF

**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs FNP	4 851
Provision pour congés à payer	32 444
Charges sociales s/congés à payer	16 222
Etat autres CAP	8 826
Clients RRR à accorder	129 414
<b>Total</b>	<b>191 757</b>

**Produits à recevoir**

	Montant
Divers produits à recevoir	23 746
Intérêts courus s/valeurs mobilière	2 033
<b>Total</b>	<b>25 779</b>

*Capitaux propres***Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent**

Décision de l'assemblée générale du 13 juin 2013.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	470 892
Résultat de l'exercice précédent	190 339
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>661 232</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	661 232
<b>Total des affectations</b>	<b>661 232</b>

*Informations relatives au bilan UAPF***Tableau de variation des capitaux propres**

	Début d'exercice	Affectation du résultat N-1	Autres variations	Fin d'exercice
Primes d'émission, de fusion, d'apports	357 540			357 540
Report à Nouveau	470 892			470 892
Résultat de l'exercice	190 339	-190 339	34 609	34 609
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>1 018 772</b>	<b>-190 339</b>	<b>34 609</b>	<b>863 041</b>

*Provisions*

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Autres provisions pour risques et charges	45 438	5 857			51 295
<b>Total</b>	<b>45 438</b>	<b>5 857</b>			<b>51 295</b>

**Ventilation des dotations/reprises des provisions et des dépréciations**

	Dotations	Reprises
Exploitation	5 857	
Financières		
Exceptionnelles		

*Informations relatives au bilan UAPF**Dettes***Echéances des dettes**

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	10 999	10 999		
Dettes fiscales et sociales	115 255	115 255		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés				
Autres dettes	130 315	130 315		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>256 569</b>	<b>256 569</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

*Comptes de Régularisation***Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	11 422		
<b>Total</b>	<b>11 422</b>		

*Autres informations UAPF*

***AUTRES INFORMATIONS***

***Droit Individuel à la Formation***

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice s'élève à 600 heures.

## Autres informations UAPF

*Engagements financiers**Crédit-Bail*

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
<b>Valeur d'origine</b>				88 650	88 650
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
<b>Amortissements</b>					
Cumul exercices antérieurs				29 686	29 686
Exercice				14 829	14 829
<b>Redevances payées</b>				44 515	44 515
A un an au plus				8 524	8 524
A plus d'un an et cinq ans au plus				26 282	26 282
A plus de cinq ans					
<b>Redevances restant à payer</b>				34 806	34 806
<b>Valeur résiduelle</b>					
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>				14 829	14 829

*Engagements de retraite*

## Provision engagement retraite

Le montant de cette provision, basée sur la moyenne des 12 derniers mois de salaires, est fixé en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise ou l'établissement :

- 1/2 mois de salaire après 10 ans d'ancienneté
- 1 mois après 15 ans
- 1.5 mois après 20 ans
- 2 mois après 30 ans

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 51 295 Euro.

Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 51 295 Euro

